



Bulletin Officiel

N° 4410 Jeudi 1er Août 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION
DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

2

ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRES

ARAB TUNISIAN LEASE - ATL -

3

RESOLUTIONS ADOPTEES

BNA – AGO -

4-8

BNA – AGE -

9

COURBE DES TAUX

10

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

11-12

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2012
- EURO-CYCLES

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2013

- SICAV SECURITY
- AL HIFADH SICAV
- CAP OBLIG SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2013**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant, et ce, **au plus tard le 31 août 2013**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES

Arab Tunisian Lease "A.T.L"

Société Anonyme au capital de 25.000.000 DT, RC N° B 157711996

Siège social : ENNOUR BUILDING, Centre Urbain Nord, 1082 TUNIS MAHRAJENE

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Mesdames et messieurs les actionnaires de la société ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 29/08/2013 à 12 h au siège social : ENNOUR BUILDING, Centre Urbain Nord, 1082 TUNIS MAHRAJENE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/Mise en Conformité des Statuts avec le code des sociétés commerciales.

Les documents délivrés à l'assemblée Extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de l'ATL, dans les délais légaux.

P/le Conseil d'Administration

AVIS DES SOCIETES

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE
BNA**

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012, la Banque Nationale Agricole publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans la convocation et la tenue de cette réunion
- retard qui ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2012,
- et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2012,

Prend acte des conclusions des rapports des Commissaires aux Comptes et approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2012 tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19, prend acte des conclusions dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide de répartir comme suit le bénéfice distribuable de l'exercice 2012 :

- Suite -

Résultat net avant modification comptable	43 205 909 773
Report à nouveau de l'exercice 2011	82 156 143
Bénéfice Distribuible	43 288 065 916
Réserves légales	-
Réserves pour réinvestissements exonérés	20 832 127 500
Réserves extraordinaires	9 100 000 000
Fonds Social	500 000 000
Total affectations	30 432 127 500
Reliquat Distribuible	12 800 000 000
Dividendes (8 %)	12 800 000 000
Résultat à reporter	55 938 416

Les dividendes de l'exercice 2012 sont ainsi fixés à 0,400 DT net par action. Ces dividendes seront mis en paiement à compter du 06/08/2013

Cette résolution est adoptée à la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le rachat par la Banque de ses actions propres, dans la limite des dispositions prévues par la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, la loi n° 99-92 du 17 Août 1999 et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler le marché.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise d'utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant de 200 millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice.

Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer le montant et à arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant net des jetons de présence, au titre de l'année 2012, à cinq mille dinars (5.000 Dinars) par administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la désignation de :

M. Slah Louati en tant qu'administrateur représentant l'Office de Commerce de la Tunisie en remplacement de M. Mohamed Reguez

- Suite -

M. Mohamed Larbi Debki en tant qu'administrateur représentant le Ministère des Finances en remplacement de M. Ismail Hmadi

M. Lotfi Frad en tant qu'administrateur représentant le Ministère de l'Agriculture en remplacement de M. Ali Aydi

M. Taoufik Jlassi en tant qu'administrateur représentant les actionnaires minoritaires en remplacement de M. Ahmed Bouzguenda.

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme ainsi, pour les années 2013 - 2014 - 2015 les administrateurs suivants :

- M. Jaafar Khatteche, représentant l'Etat tunisien.
- Ministère des Finances, représenté par un membre.
- Ministère du développement et de Coopération Internationale, représenté par un membre
- Ministère de l'Agriculture, représenté par un membre.
- Office des Céréales, représenté par un membre.
- Caisse Nationale de la Sécurité Sociale, représentée par un membre.
- Office du Commerce de la Tunisie, représenté par un membre.
- Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, représentée par un membre.
- M. Sahbi Mahjoub : Membre.
- M. Ridha Timoumi : Administrateur Indépendant.
- M. Lotfi Maktouf : Administrateur Indépendant.
- M. Taoufik Jlassi: Administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

Leur mandat prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme le « cabinet CFA » de M. Fathi Saidi et le « cabinet d'audit et de conseil » de M.Ziad Khaimallah en qualité de Co-Commissaires aux Comptes, devant certifier les états financiers individuels ainsi que ceux consolidés de la BNA, pour les trois exercices 2013 - 2014 - 2015.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs à monsieur le Président Directeur Général et/ou à son représentant légal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts et de publication prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

			(unité : en 1000 DT)	
	31.12.2012	31.12.2011	Variations	
			Volume	(%)
ACTIF				
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	386 386	237 490	148 896	62,7
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	83 277	121 167	-37 890	-31,3
3- Créances sur la clientèle	6 368 316	5 916 989	451 327	7,6
<i>a- Comptes débiteurs</i>	829 046	732 018	97 028	13,3
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>	5 118 674	4 753 120	365 554	7,7
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>	397 223	407 275	-10 052	-2,5
<i>d- Créances agricoles sur l'Etat</i>	23 373	24 576	-1 203	-4,9
4- Portefeuille-titres commercial	333 893	392 456	-58 563	-14,9
5- Portefeuille d'investissement	457 407	369 346	88 061	23,8
6- Valeurs immobilisées	57 180	56 111	1 069	1,9
7- Autres actifs	147 168	124 737	22 431	18,0
<i>a- Comptes d'attente & de régularisation</i>	105 074	86 095	18 979	22,0
<i>b- Autres</i>	42 094	38 642	3 452	8,9
TOTAL ACTIF	7 833 627	7 218 296	615 331	8,5
PASSIF				
1- Banque Centrale et CCP	1 098 316	899 203	199 113	22,1
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	204 190	84 061	120 129	142,9
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	5 217 529	4 969 221	248 308	5,0
<i>a- Dépôts à vue</i>	1 551 330	1 613 828	-62 498	-3,9
<i>b- Autres dépôts & avoirs</i>	3 666 199	3 355 393	310 806	9,3
4- Emprunts et ressources spéciales	447 552	460 724	-13 172	-2,9
<i>a- Emprunts matérialisés</i>	42 172	45 635	-3 463	-7,6
<i>c- Ressources spéciales</i>	405 380	415 089	-9 709	-2,3
5- Autres passifs	274 850	245 022	29 828	12,2
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>	20 411	19 234	1 177	6,1
<i>b- Comptes d'attente & de régularisation</i>	195 802	166 145	29 657	17,9
<i>c- Autres</i>	58 637	59 643	-1 006	-1,7
TOTAL PASSIF	7 242 437	6 658 231	584 206	8,8
CAPITAUX PROPRES				
1a- Capital social	160 000	160 000	0	0,0
2- Réserves	299 501	268 400	31 101	11,6
3- Actions propres	-1 367	-1 367	0	0,0
4- Autres capitaux propres	133 000	133 000	0	0,0
5- Résultats reportés	56	32	24	75,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	591 190	560 065	31 125	5,6
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	7 833 627	7 218 296	615 331	8,5

- Suite -

III - L'état d'évolution des capitaux propres.**TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

																(unité : en 1000 DT)			
	Capital	Capital non appelé	Prime d'émission Prime de fusion	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissement exonérée disponible	Réserve pour réinvestissement exonérée disponible	Réserve à régime indifférenciable	Réserve à régime indifférenciable	Réserve à régime spécial disponible	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Résultats reportés avant affectation	Résultats reportés après affectation	Modifications comptables	Résultats de l'exercice	Dotation de l'ETAT	Actions propres	Total
Soldes au 31/12/2009 Après affectation	160 000	-25 000	55 077	12 022	0	45 320	14 854	5 812	11 990	35 027	32 647	0	28	638	0	133 000	-3	481 412	
Soldes au 31/12/2010 Avant affectation	160 000		55 077	12 022		43 321	16 853	5 812	11 990	35 035	33 374	28	0	638	43 190	133 000	-1 198	549 142	
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 24 Aout 2011.				2 193		27 247				1 100	500	-28	16	-638	-30 390				
Dividendes distribués															-12 800				
Soldes au 31/12/2010 Après affectation	160 000	0	55 077	14 215	0	70 568	16 853	5 812	11 990	36 135	33 874	0	16	0	0	133 000	-1 198	536 342	
Soldes au 31/12/2011 Avant affectation	160 000	0	55 077	14 215	0	64 835	22 587	4 098	13 703	36 135	34 565	48	0	0	35 969	133 000	-1 367	572 865	
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 31/08/2012.				1 785		12 550		0		8 350	500	-48	32	0	-23 169				
Dividendes distribués															-12 800				
Soldes au 31/12/2011 Après affectation	160 000	0	55 077	16 000	0	77 385	22 587	4 098	13 703	44 485	35 065	0	32	0	0	133 000	-1 367	560 065	
Soldes au 31/12/2012 Avant affectation	160 000	0	55 077	16 000	0	74 742	25 230	4 098	13 703	44 485	35 734	82	0	0	43 206	133 000	-1 367	603 990	
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 26/07/2013.				0		20 832				9 100	500	-82	56		-30 406				
Dividendes distribués															-12 800				
Soldes au 31/12/2012 Après affectation	160 000	0	55 077	16 000	0	95 574	25 230	4 098	13 703	53 585	36 234	0	56	0	0	133 000	-1 367	591 190	

AVIS DES SOCIETES

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE
BNA**

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

RESOLUTIONS APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUILLET 2013.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le projet d'augmentation du capital, décide d'augmenter de 40 000 000 dinars le capital de la banque pour le porter de 160 000 000 dinars à 200 000 000 dinars, et ce, par l'émission de 8.000.000 actions nouvelles réparties comme suit:

- 1 000 000 actions nouvelles de nominal 5 DT à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires à raison d'1 (une) action nouvelle pour 32 (trente deux) actions anciennes. Cette affectation est à prélever sur les réserves de la banque.
- 7 000 000 actions nouvelles de nominal 5DT à souscrire en numéraire et ce à raison de sept (7) actions nouvelles pour trente deux (32) actions anciennes. La libération de cette augmentation du capital ainsi que la libération de la prime d'émission se feront en une seule fois à la souscription.

Si les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social :

- les actions non souscrites peuvent être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires,
- les actions non souscrites peuvent être offertes au public totalement ou partiellement,
- le montant de l'augmentation du capital social peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation proposée.

Cette résolution est votée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la modification de l'article- 7 des statuts de la Banque comme suit : « Le capital social est fixé à la somme de 200 000 000 dinars divisé en 40 000 000 actions nominatives de cinq dinars chacune ».

Cette résolution est votée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, délègue tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, le prix d'émission, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts de la Banque.

Cette résolution est votée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent Procès - Verbal aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

Cette résolution est votée à l'unanimité

AVIS

COURBE DES TAUX DU 01 AOUT 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,796%		
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,798%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,799%	1 002,235
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,800%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,802%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,805%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,808%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,809%	1 017,767
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,811%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,813%	1 030,654
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014	4,815%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,945%	1 029,093
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,114%	997,489
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,218%	1 000,309
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,366%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,409%		994,778
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,558%	1 040,966
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,880%	982,999
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,922%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,986%	976,892
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,224%		962,204
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,296%	1 039,146
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,304%		952,334

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	146,033	146,047		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,854	12,855		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,323	1,324		
35,569								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,810	35,813		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	48,698	48,702		
48,489								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	154,516	155,276		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	544,836	546,504		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	116,249	116,712		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	121,075	121,320		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	115,988	116,038		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	110,917	110,985		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	85,290	85,732		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	128,170	127,614		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	94,190	94,395		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	105,868	105,991		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 339,828	1 334,167		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 269,399	2 267,171		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	104,732	102,389		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	102,095	101,304		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,526	121,947		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 190,314	1 180,487		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	126,175	123,358		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,482	15,183		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 932,288	5 873,510		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 065,946	5 035,382		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,200	2,143		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,899	1,866		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,121	1,074		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	106,353	106,364
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	102,691	102,701
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	103,974	103,984
32	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,466	100,938	100,949
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,164	101,772	101,782
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,613	105,305	105,315
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	31/05/13	3,814	103,696	102,302	102,313
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	101,898	101,908
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	102,482	102,492
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	103,972	103,981
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	101,616	100,307	100,317
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	102,452	102,462
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,745	102,482	102,492
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	105,158	105,168
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	103,972	103,982
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	102,929	101,864	101,872
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	101,020	101,032
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,217	103,015	103,025
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,401	100,853	100,864
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,370	101,982	101,991
49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,285	102,974	102,982
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,367	100,825	100,836
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	102,122	102,132
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,521	103,279	103,290
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	100,706	100,715

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,353	10,354
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	101,422	101,431
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	101,974	101,984
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	99,604	99,671
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	65,192	65,656
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	147,216	147,572
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1464,780	1468,463
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	107,034	107,292
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	02/05/13	1,693	110,651	105,602	105,830
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	31/05/13	0,349	87,724	82,685	83,188
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,512	16,527
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	267,739	269,166
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	35,051	35,248
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 284,719	2 291,741
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	74,909	75,056
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	55,945	56,040
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	99,456	99,579
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	108,734	109,002
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	96,976	97,512
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,234	11,248
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	11,826	14,532
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,436	14,532
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,024	14,099
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,535	11,579
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,496	10,536
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,383	10,397
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,573	10,575
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	124,238	124,700
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	125,124	125,380
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	9,983	10,038
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	100,473	100,951
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	19,513	19,602
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	78,345	78,148
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	79,302	79,091
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	96,814	96,752
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	92,044	92,300
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	97,601	97,755
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,050	99,064
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
92	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	95,979	94,575
93	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	102,916	99,345
94	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	129,425	126,651
95	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,669	10,530
96	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	116,645	115,186
97	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	116,819	116,392
98	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	103,364	102,964
99	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	99,292	98,265
100	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	185,041	181,949
101	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	162,900	161,460
102	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	141,983	141,589
103	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	10 070,640	9 925,184
104	MAC EPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	20,142	19,597
105	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	133,790	131,417
106	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 519,326	1 493,402
107	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	109,337	108,809
108	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	88,708	87,101
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	115,780	113,053
110	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	9 135,059	8 990,139
111	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,549	9,385
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
112	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,362	9,241

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -
courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE EURO-CYCLES SA

Siège social : Zone industrielle 4060 KALAA - KEBIRA

La société «**EURO-CYCLES**» publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Monsieur **Adel MADHI**.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2012	2011
ACTIFS			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	2	35 968,350	31 250,000
<i>Moins Amortissements</i>		-22 289,285	-15 249,800
Immobilisations Corporelles	2	7 292 046,851	6 222 410,441
<i>Moins Amortissements</i>		-2 413 544,142	-1 626 954,659
Immobilisations Financières	3	99 900,000	99 900,000
<i>Moins Provisions</i>		-	-
Total des actifs immobilisés		4 992 081,774	4 711 355,982
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		4 992 081,774	4 711 355,982
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	4		
<i>Moins Provisions</i>	4.1	8 353 183,327	7 431 808,355
		-	-
Clients et Comptes Rattachés	4.2	5 441 285,708	6 587 833,464
<i>Moins Provisions</i>		-104 866,004	-104 866,004
Autres actifs courants	4.3	59 112,504	721 611,116
Placements & autres actifs financiers	4.4	8 905,929	-
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.5	4 925 117,946	5 849 258,508
Total des actifs courants		18 682 739,410	20 485 645,439
TOTAL DES ACTIFS		23 674 821,184	25 197 001,421

BILAN
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2012	2011
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	5		
Capital social		5 400 000,000	1 800 000,000
Réserves		180 000,000	180 000,000
Résultats reportés		559 032,388	1 854 019,289
Total des capitaux propres avant résultat		6 139 032,388	3 834 019,289
Résultat de l'exercice		5 557 738,049	4 805 013,099
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>		11 696 770,437	8 639 032,388
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts	6	934 314,932	467 915,594
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		-	-
Total des passifs non courants		934 314,932	467 915,594
Passifs courants	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	2 755 708,375	6 329 740,431
Autres passifs courants	7.2	826 856,815	3 772 896,638
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.3	7 461 170,625	5 987 416,370
Total des passifs courants		11 043 735,815	16 090 053,439
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		11 978 050,747	16 557 969,033
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		23 674 821,184	25 197 001,421

Etat de Résultat
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2012	2011
Produits d'exploitation	8.1		
Revenus		48 520 860,846	47 305 862,795
Autres produits d'exploitation		-	20 369,548
Production immobilisée		152 000,000	-
Total des produits d'exploitation		48 672 860,846	47 326 232,343
Charges d'exploitation	8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours		-32 078,000	-446 200,000
Achats de marchandises consommées		-	-
Achats d'approvisionnements consommés		-37 121 195,776	-36 909 563,631
Charges de personnel		-2 111 869,130	-1 744 643,890
Dotations aux amort. et aux provisions		-793 628,968	-477 475,586
Autres charges d'exploitation		-4 800 421,448	-4 737 174,222
Total des charges d'exploitation		-44 859 193,322	-44 315 057,329
Résultat d'exploitation	8.3	3 813 667,524	3 011 175,014
Charges financières nettes		-362 098,092	-179 350,470
Produits des placements		2 143 293,829	1 996 707,418
Autres gains ordinaires		6 286,710	246 408,428
Autres pertes ordinaires		-43 411,922	-269 927,291
Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 557 738,049	4 805 013,099
Impôt sur les bénéfices			
Résultat des activités ordinaires après impôt		5 557 738,049	4 805 013,099
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-
Résultat net de l'exercice	8.4	5 557 738,049	4 805 013,099
Effets de modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultats après modifications comptables		5 557 738,049	4 805 013,099

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 31 Décembre 2012	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		5 557 738,049	4 805 013,099
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		793 628,968	477 475,586
* Variation des :			
- stocks		-921 374,972	-3 387 876,801
- créances		1 146 547,756	334 590,211
- autres actifs		662 498,612	-640 274,374
+ fournisseurs et autres dettes		-4 152 460,994	5 082 820,785
* Plus ou moins values de cession			-
* Transfert de charges			-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		3 086 577,419	6 671 748,506
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 076 141,080	-1 306 326,967
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements provenant des associés		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie provenant d'activités		-1 076 141,080	-1 306 326,967
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Placements		-8 905,929	-
Dividendes et autres distributions		-3 100 000,000	-3 121 837,257
Encaissements provenant des emprunts		650 000,000	600 000,000
Remboursement d'emprunts		-181 719,992	-233 114,019
Flux de trésorerie provenant d'activités de		-2 640 625,921	-2 754 951,276
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			-
VARIATION DE TRESORERIE		-630 189,582	2 610 470,263
Trésorerie au début de l'exercice		5 157 962,282	2 547 492,019
Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 527 772,700	5 157 962,282

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinars)

Produits	Au 31 Décembre		Charges	Au 31 Décembre		Soldes	Au 31 Décembre	
	2012	2011		2012	2011		2012	2011
- Revenus	48 520 860,846	47 305 862,795						
- Production stockée	-	-	- Déstockage de production	-32 078,000	-			
- Production immobilisée	152 000,000	-						
	48 672 860,846	47 305 862,795		-32 078,000	-	- Production de l'exercice	48 640 782,846	47 305 862,795
- Production	48 640 782,846	47 305 862,795	- Achat consommés	-37 121 195,776	-37 355 763,631			
	48 640 782,846	47 305 862,795		-37 121 195,776	-37 355 763,631	- Marge sur coût matières	11 519 587,070	9 950 099,164
- Marge sur coût matière	11 519 587,070	9 950 099,164						
- Subvention d'exploitation	-	20 369,548	- Autres charges externes	-4 754 873,997	-4 737 174,222			
	11 519 587,070	9 970 468,712		-4 754 873,997	-4 737 174,222	- Valeur Ajoutée Brute	6 764 713,073	5 233 294,490
- Valeur ajoutée brute	6 764 713,073	5 233 294,490	- Charges de personnel	-2 111 869,130	-1 744 643,890			
			- Impôts et taxes	-36 737,451				
	6 764 713,073	5 233 294,490		-2 148 606,581	-1 744 643,890	- Excédé Brut d'Exploitation	4 616 106,492	3 488 650,600
- Excédent brut d'exploitation	4 616 106,492	3 488 650,600	- Insuffisance Brut d'Exploitation	-	-			
- Autres produits ordinaires	6 286,710	246 408,428	- Autres charges ordinaires	-52 221,922	-269 927,291			
- Produits financiers	2 143 293,829	1 996 707,418	- Charges financières	-362 098,092	-179 350,470			
- Transfert et reprise de charges	-	-	- Dotations aux amortissements et provisions	-793 628,968	-477 475,586			
			- Bénéfice réinvesti	-	-			
			- Impôts sur le résultat ordinaire	-	-			
	6 765 687,031	5 731 766,446		-1 207 948,982	-926 753,347	- Résultat des activités ordinaires	5 557 738,049	4 805 013,099
- Résultat positif des activités ordinaires	5 557 738,049	4 805 013,099	- Résultat négatif des activités ordinaires	-	-			
- Gains extraordinaires	-	-	- Pertes extraordinaires	-	-			
- Effets positifs des modifications comptables	-	-	- Effets Négatifs des modifications comptables	-	-	- Résultat net	5 557 738,049	4 805 013,099
- Activités ordinaires	-	-	- Impôts sur éléments extraordinaires	-	-			
	5 557 738,049	4 805 013,099		-	-	- Résultat net après modification comptable	5 557 738,049	4 805 013,099

**NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012**

NOTE 1 – SYSTEME COMPTABLE ET FISCAL ET DEFINITION DE LA MISSION

A – SYSTEME COMPTABLE ET ASPECT FISCAL

1.1. PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de la société « EURO-CYCLES » sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie, le schéma des soldes intermédiaires de gestion et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012 reprennent à titre comparatif les données comptables relatives à l'exercice 2011.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité est tenue sur ordinateur.

Le logiciel de comptabilité permet d'établir périodiquement, les journaux auxiliaires, le grand-livre des comptes, les balances auxiliaires et la balance générale.

Le regroupement de tous les comptes permet d'établir les états financiers de la société " EURO-CYCLES ".

La société " EURO-CYCLES " utilise les normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Aucune divergence n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par la dite société.

A la date de notre intervention, les livres légaux étaient en cours de mise à jour

Par ailleurs, le logiciel informatique a été déposé au Bureau de Contrôle des Impôts (Obligation légale prévue par l'article 62 du code de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés).

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société " EURO-CYCLES ", sont libellés en Dinars Tunisien.

1.4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition hors TVA et amorties selon le mode linéaire et sur la base des taux indiqués à la Note 2.2 du présent rapport.

1.5. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERES

Les soldes des créances et des dettes de la société « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2012, libellées en devise sont convertis pour leur contre valeur en dinars, sur la base du cours de change moyen du mois décembre 2012, soit **1 € = 2,0419 TND et 1 \$ = 1,5610 TND.**

1.6. REGIME FISCAL

Le régime fiscal de la société, "EURO-CYCLES" société totalement exportatrice, est fixé par la loi 93/120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements qui limite l'exonération totale des bénéfices tirés de l'exportation à une période de 10 ans.

le prolongement de la durée de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation a été prévu par les lois de finances suivantes :

- La loi n° 2007-70 du 27 Décembre 2007, portant loi de finances pour la gestion de 2008 a prévu le prolongement de la durée de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2010.
- L'article 24 de la loi de finances pour la gestion 2011 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2011.
- L'article 11 de la loi de finances complémentaire n° 56 de 25 juin 2012 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2012.
- L'article 20 de la loi de finances 2013 n° 27 de 29 Décembre 2012 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2013.

Toutefois, la société " EURO-CYCLES " est soumise au paiement des droits et taxes suivants :

- Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- Taxe unique de compensation sur les transports routiers,
- Taxe d'entretien et d'assainissement,
- Droits et taxes perçus au titre des prestations directes (Téléphone, taxes portuaires, etc.).
- Contributions et cotisations au régime de sécurité sociale sauf pour le personnel étranger ayant opté pour son régime légal d'origine.

B – DEFINITION ET ETENDUE DE LA MISSION DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

La mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles du Code des Sociétés Commerciales.

Elle porte sur la certification de la régularité et la sincérité des états financiers de la société « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2012. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable généralement admises et notamment :

- Les normes de révision de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.
- Les normes internationales d'audit de l'IFAC.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondages, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la Direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société, l'un ou l'autre des organes de gestion ou avec une société ayant avec la vôtre un ou plusieurs actionnaires communs ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- de l'équité entre les Actionnaires,
- d'une protection convenable des actifs de la société,
- de la régularité des transactions.

En outre, l'objectif recherché à travers les travaux d'audit est de s'assurer que le contrôle interne fonctionne correctement et que le système d'information est adéquat et fonctionne de manière efficace permettant d'identifier, de classer, d'enregistrer et de communiquer les données conformément aux règles du système comptable tunisien et aux obligations légales.

Nos investigations nous ont permis de conclure que le système de contrôle interne et le système d'information sont satisfaisants, de part l'organisation interne de la société avec ses différentes compétences hiérarchiques et ses organes de contrôle.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 Décembre 2012 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

TABEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Exprimé en dinars tunisiens)

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			VCN au 31/12/2012
	V. brute au 31/12/2011	Acquisitions 2012	Reclassement 2012	V. brute au 31/12/2012	C. Amort. au 31/12/2011	Dotation 2012	C. Amort. au 31/12/2012	
- Logiciels	31 250,000	4 718,350	-	35 968,350	15 249,800	7 039,485	22 289,285	13 679,065
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	31 250,000	4 718,350	-	35 968,350	15 249,800	7 039,485	22 289,285	13 679,065
- Terrain	953 645,000	480 671,400	-	1 434 316,400	-	-	-	1 434 316,400
- Constructions	1 778 477,733	16 000,000	356 099,258	2 150 576,991	407 589,602	89 257,220	496 846,822	1 653 730,169
- Matériel industriel	2 295 427,933	155 418,603	-	2 450 846,536	845 866,988	317 593,080	1 163 460,068	1 287 386,468
- Outillage industriel	103 205,760	12 893,797	-	116 099,557	32 433,861	15 248,822	47 682,683	68 416,874
- Matériel de transport	485 537,545	58 544,756	-	544 082,301	123 496,328	168 611,367	292 107,695	251 974,606
- Intallations générales, A. & A. divers	222 000,363	179 145,588	-	401 145,951	86 357,182	175 570,682	261 927,864	139 218,087
- Mobilier et matériel de bureau	51 450,813	9 391,126	-	60 841,939	39 085,425	5 039,657	44 125,082	16 716,857
- Matériel informatique	115 425,076	18 712,100	-	134 137,176	92 125,273	15 268,655	107 393,928	26 743,248
- Constructions en cours	217 240,218	138 859,040	-356 099,258	-	-	-	-	-
TOTAL IMMO. CORPORELLES	6 222 410,441	1 069 636,410	-	7 292 046,851	1 626 954,659	786 589,483	2 413 544,142	4 878 502,709
TOTAL GENERAL	6 253 660,441	1 074 354,760	-	7 328 015,201	1 642 204,459	793 628,968	2 435 833,427	4 892 181,774

2.1. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

Les immobilisations acquises en 2012, pour un total de 1.074.354 D s'analysent comme suit :

<u>Logiciel</u>		<u>4 718 D</u>
- Licence serveur WINSBSRVSTD + WINDOWS SMALL BUSINESS CALL PACK / SGI	4 418 D	
- Logiciel WINAX / SGI	300 D	
<u>Terrain</u>		<u>480 671 D</u>
- Terrain aménagé Lot n°25 de titre foncier N°37222, 7351 et 14459 Sousse S2 de surface 6522 m ² * (67 DT/m ²) +10%		
<u>Construction</u>		<u>16 000 D</u>
- Arbri pour voiture		
<u>Matériel Industriel</u>		<u>155 419 D</u>
- Chaînes de 4 circuits F8 + Accessoires + Equilibreurs pneumatiques avec tuyau ressort + Equilibreurs mécaniques + 3 Agrafeuses pneumatiques + 2 Peseuses compteuses +11 Parc visseuses / QUANTUM	112 185 D	
- 2 Kits Ricambi bike MACHINERY + Equipement de poudrage électrostatique + Pièces grenailleuse / DENVER	40 834 D	
- Compteur take graphe / SMGI	2 400 D	
<u>Outillage Industriel</u>		<u>12 894 D</u>
- 4 Aggrafftrices + 4 Equilibrateur 7 kg / DENVER	4 776 D	
- 10 Pièces bisoutes + 4 Supports bisoutes +10 Clavettes + 5 Clefs de choc + 2 Blocs axiers / BECT	3 070 D	
- Citerne 2000 L / LIM	2 565 D	
- Presse Manuelles / QUANTUM	1 443 D	
- Transpalette manuelle GoldLion 3T / PACK PLUS	1 040 D	
<u>Matériel Transport</u>		<u>58 545 D</u>
- 2 Plateaux / SICAM		
<u>Intallations générales, A. & A. divers</u>		<u>179 146 D</u>
- 1900 Convertisseurs Metal / faits par EURO-CYCLES pour elle même (Cf. Note 8.1 du présent rapport)	152 000 D	
- Fourniture et pose d'une armoire électrique + Pose et cablage d'une armoire four + Fourniture et pose d'un foyer 250 W/ EL WAFA	15 466 D	
- Fourniture et pose d'un standard / STE RDS	4 000 D	
- 2 Climatiseurs LG / SO DIG	4 237 D	
- Climatiseur 18 LG + Pose et Installation / ZAABAR K.	3 443 D	
<u>Sous Total :</u>	(1)	<u>907 393 D</u>

<u>Equipement de bureau</u>		<u>9 391 D</u>
- 8 Armoires APC + Bureau Beta Gauche / KTC	4 986 D	
- Fauteuil Royal GM Noir / SIP	2 430 D	
- Photocopieur Canon IR1024 + Fax Sharp / SGI	1 495 D	
- Photocopieur Ricoh MP 201 SPF / CIMEF SAHEL	480 D	
<u>Matériel Informatique</u>		<u>18 712 D</u>
- 2 Imprimantes SAMSUNG 4 en 1 + Switch Dlink 5 ports + Imprimante HP Laser couleur + 3 Onduleurs + 2 PC Portable HP / SGI	3 653 D	
- Pointeuse + Carte mère HABDKEY / KEY TECHNOLOGIE	4 050 D	
- 2 IMAC 27" CORE I5 + MAC BOOK PRO 13"/ ITECH	8 629 D	
- MAC BOOK AIR 13" INTEL CORE I5 / MACUNIVERS SERVICES	2 380 D	
<u>Construction en cours</u>		<u>138 859 D</u>
	<u>Sous Total :</u>	<u>(2) 166 962 D</u>
Total des acquisitions de l'exercice 2012 :	(1) + (2)	<u>1 074 355 D</u>

2.2. AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les dotations aux comptes d'amortissement de l'exercice 2012 ont été calculées sur la base des taux suivants :

	<u>TAUX</u>
- Logiciel	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriel	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Agencements, aménagements et installations	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Matériel informatique	33,33 %

Ces taux sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

Sur ces bases, la dotation de l'exercice 2012 s'est élevée à 793.629 D contre 371.610 D l'exercice précédent enregistrant ainsi une augmentation de 422.019 D.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant 99.900 D au 31 Décembre 2012 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice. Cette participation correspond à 999 parts sociales de 100 D chacune, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES ».

Les dividendes encaissés par la société « EURO-CYCLES » au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 2.016.000 D, se détaille comme suit, (Cf. Note 8.3 du présent rapport) :

- Reliquat dividende 2010	18.000 D
- Dividende 2011 : 2.000.000 x 99,9%	<u>1.998.000 D</u>
Total des dividendes encaissés	<u>2.016.000 D</u>

NOTE 4 - ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 31 Décembre 2012, un solde de 18.682.739 D, s'analysant ainsi :

- Stocks	8.353.183 D
- Clients et comptes rattachés	5.336.420 D
- Autres actifs courants	59.112 D
- Placements et autres actifs financiers	8.906 D
- Liquidités et équivalents de liquidités	<u>4.925.118 D</u>
	<u>18.682.739 D</u>

4.1. STOCKS

Les valeurs en stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice 2012 à 8.353.183 D et se ventilent comme suit :

- Stock matières premières	7.561.866 D
- Stock décors	417.578 D
- Stock emballages	328.417 D
- Stock produits finis	<u>45.322 D</u>
	<u>8.353.183 D</u>

§ Inventaire physique

Nous avons assisté aux opérations de prise d'inventaire physique et nous nous sommes assuré que les quantités reprises sur le bilan du 31 Décembre 2012 sont conformes à celles figurant sur les états d'inventaire de fin d'année.

§ Valorisation des stocks

Les matières premières, le stock décors et les emballages ont été valorisés au prix moyen pondéré.
Les produits finis ont été valorisés au coût de production.

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est passée de 6.482.967 D à la clôture de l'exercice 2011 à 5.336.420 D au 31 Décembre 2012, réalisant ainsi une diminution de 1.146.547 D (soit 17,68 %) par rapport à l'exercice précédent. Le détail s'analyse comme suit :

- Clients ordinaires	5.336.420 D
- Client douteux ou litigieux « PODILATOUPOLI »	<u>104.866 D</u>
	<u>5.441.286 D</u>
- Provision pour dépréciation du client douteux « PODILATOUPOLI »	<u>-104.866 D</u>
	<u>5.336.420 D</u>

§ Clients ordinaires

Le solde du compte clients ordinaires s'élevant au 31 Décembre 2012 à 5.336.420 D se présente ainsi :

- Clients ordinaires en €	364.434,48 € x 2,0419 =	744.139 D
- Clients ordinaires en \$	2.941.884,01 \$ x 1,5610 =	<u>4.592.281 D</u>
		<u>5.336.420 D</u>

Le solde du compte " Clients " au 31 Décembre 2012 représente 11 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2012 contre 13,70 % à la clôture de l'exercice précédent, soit un crédit clients d'environ 40 jours en 2012 et 50 jours au 31 Décembre 2011.

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons procédé à la circularisation de certains Clients.

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues ont été confrontées ou réconciliées avec les soldes comptables.

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisant 59.112 D au 31 Décembre 2012, s'analysent ainsi :

- Fournisseurs avances et acomptes versés sur commandes	7.960 D
■ SAT - LIT	6.533 D
■ AUTOCOLANT	1.427 D
- Personnel – avances & acomptes	14.850 D
- Etat – impôts sur les sociétés	2.293 D
- Débiteur « AFI »	19.224 D
- Charges constatées d'avance « Assurance Auto »	<u>14.785 D</u>
	<u>59.112 D</u>

4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers totalisant 8.906 D au 31 Décembre 2012 concerne les 87 actions SICAV valorisées au cours Bourcier du 31 Décembre 2012, Soit 87 x 102,367 D = 8.906 D.

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 31 Décembre 2012 à 4.925.118 D se répartit comme suit :

- Banques	4.525.716 D
- Caisse	2.072 D
- Régie d'avances et d'accréditifs	397.330 D
	<u>4.925.118 D</u>

4.4.1. Banques

Les banques totalisant 4.525.716 D à la date de clôture de l'exercice 2012, s'analysent comme suit :

Banques en DT

■ STB N° 227 788		66.367 D
■ STB N° 745 788		3.000.145 D
■ AMEN BNAK N° 11166 3		31.249 D
■ UBCI N° 60 788	(1)	81 D

Banques en \$ (Actualisé au taux 1.5610)

■ STB N° 245 840	246.212,64 \$	384.338 D
■ AMEN BANK N° 07005 4	22.830,20 \$	35.638 D
■ UBI N° 82000073	(1) 3.246,36 \$	4.798 D

Banques en € (Actualisé au taux 2.0419)

■ STB N° 900 978	478.629,51 €	977.313 D
■ STB N° 531 978	(1) 0,62 €	1 D
■ AMEN BANK N° 07004 3	9.515,47 €	19.430 D
■ UBI N° 8263000065	(1) 3.279,00 €	6.356 D

4.525.716 D

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons demandé aux banques (STB et AMEN BANK), un certain nombre d'informations au 31 Décembre 2012 (soldes des différents comptes ouverts, emprunts octroyés à la société, titres en dépôt, noms des personnes habilitées à faire fonctionner les comptes, etc....).

A la date de rédaction du présent rapport, aucune réponse à notre demande n'a été reçue.

4.4.2. Caisse

Les espèces en caisse inventoriés au 31 Décembre 2012 ont été valablement rapprochées avec le solde comptable du compte caisse arrêté à la même date.

(1) : Compte non mouvementées en 2012 et non actualisée au cours du change moyen du mois de décembre 2012.

NOTE 5 - CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2012 un solde de 11.696.770 D s'analysant comme suit :

(Montants en Dinars)

DESIGNATIONS	Solde au 31/12/2011	Variations 2012	Solde au 31/12/2012
- Capital social	1 800 000	3 600 000	5 400 000
- Réserves	180 000	-	180 000
- Résultats reportés	1 854 019	-1 294 987	559 032
- Résultat de l'exercice	4 805 013	752 725	5 557 738
TOTAL	8 639 032	3 057 738	11 696 770

5.1. CAPITAL SOCIAL

Suivant PV de L'AGE du 23 Novembre 2012, enregistré à la recettes des finances le 26 Novembre 2012, les actionnaires de la société « EURO-CYCLES » ont pris les résolutions suivantes :

× Première résolution

L'Assemblée des actionnaires a décidé l'augmentation du capital social par incorporation des réserves à prélever sur le compte « Résultats reportés » de TROIS MILLIONS SIX CENT MILLE (3.600.000) Dinars et ce, par la création de SOIXANTE DOUZE MILLE (72.000) actions nouvelles de CINQUANTE (50) Dinars de valeur nominale chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 02 actions nouvelles pour 01 action ancienne.

× Deuxième résolution

L'Assemblée des actionnaires a décidé la réduction de la valeur nominale des actions de la société « EURO-CYCLES » de CINQUANTE (50) dinars à UN (1) Dinar par émission de nouvelles actions.

× Troisième résolution

L'Assemblée des actionnaires a décidé l'introduction de la société « EURO-CYCLES » sur le marché principal de la Bourse de Tunis et ce, par la cession directe de 30% du capital de la société.

En conséquence de deux premières résolutions, Le capital social sera fixé à la somme de CINQ MILLIONS QUATRE CENT MILLE (5.400.000) Dinars divisé en CINQ MILLIONS QUATRE CENT MILLE (5.400.000) actions de UN (1) Dinar de valeur nominale chacune, réparti entre les actionnaires comme indiqué à la page 29.

5.2. RESULTATS RÉPORTES

Suivant PV de L'AGO du 10 Mai 2012 enregistré à la Recette des Finances le 06 Juin 2012, la société « EURO-CYCLES » a procédé à la distribution des dividendes à ses actionneurs et ce, proportionnellement à leur participation dans le capital.
Le détail se présente ainsi :

- Bénéfice de l'exercice 2011	4.805.013 D
- 1 ^{er} Dividende	<u>-2.500.000 D</u>
Solde imputé au compte « résultats reportés »	<u>2.305.013 D</u>

La variation du compte « résultats reportés » s'élevant au 31 Décembre 2012 à -1.294.987 D s'analyse donc comme suit :

- Reliquat du bénéfice de l'exercice 2011	2.305.013 D
- Augmentation du capital	<u>-3.600.000 D</u>
(Cf à la 1 ^{ère} résolution du PV de l'AGE du 23/11/2012)	<u>-1.294.987 D</u>

STRUCTURE DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIONNAIRES	Au 31 Décembre 2011			Augmentation de Capital		Réduction de valeur nominale	Au 31 Décembre 2012		
	Nombre d'Actions	Quote- part en %	Montant en DT	Nombre d'Actions	Montant en DT	Nombre d'Actions	Nombre d'Actions	Quote- part en %	Montant en DT
	(1)		(1) x 50 D	(2) = (1) x 2	(2) x 50 D	(3)=[(1)+(2)] x 49	(4)=(1)+(2)+(3)		(4) x 1 D
1. Mr Habib ESSEYEH	13 131	36,475%	656 550	26 262	1 313 100	1 930 257	1 969 650	36,475%	1 969 650
2. Société BENTEC	7 200	20%	360 000	14 400	720 000	1 058 400	1 080 000	20%	1 080 000
3. Mr Mohamed REKIK	4 812	13,367%	240 600	9 624	481 200	707 364	721 800	13,367%	721 800
4. Société MG-INVEST	3 600	10%	180 000	7 200	360 000	529 200	540 000	10%	540 000
5. Mr Mourad GHAZI	3 600	10%	180 000	7 200	360 000	529 200	540 000	10%	540 000
6. Mr Michel BERAUDO	3 597	9,992%	179 850	7 194	359 700	528 759	539 550	9,992%	539 550
7. Mme Hajer REKIK	60	0,167%	3 000	120	6 000	8 820	9 000	0,167%	9 000
TOTAL	36 000	100%	1 800 000	72 000	3 600 000	5 292 000	5 400 000	100%	5 400 000

NOTE 6 - EMPRUNTS

Les emprunts contractés par la société totalisant 934.315 D au 31 Décembre 2012, se détaillent comme suit :

(Montants en dinars tunisiens)

Désignation	Solde au 31/12/2011	Mouvements 2012			Solde au 31/12/2012
		Ajouts	Réglements	Reclassements	
Crédit AMEN BANK					
- AMEN BANK 600.000 D	422 083	-	-	-117 573	304 510
- AMEN BANK 650.000 D	-	650 000	-	-47 695	602 305
Crédit STB					
- STB 110.000 D	45 832	-	-	-18 333	27 499
Total Crédit Bancaire	467 915	650 000	-	-183 601	934 315

(Cf. Note 7.3 du
présent rapport)

NOTE 7 - PASSIFS COURANTS

Les passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2012 à 11.043.736 D et se détaillent comme suit :

- Fournisseurs et comptes rattachés	2.755.708 D
- Autres passifs courants	826.857 D
- Concours bancaires et autres passifs financiers	<u>7.461.171 D</u>
	<u>11.043.736 D</u>

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les sommes dues aux fournisseurs totalisant 2.755.708 D à la clôture de l'exercice 2012 se présentent comme suit :

• Fournisseurs d'exploitation	2.641.484 D
▪ Fournisseurs d'exploitation locaux	1.604.464 D
▪ Fournisseurs d'exploitation étrangers	1.037.020 D
× Fournisseurs étrangers en € 389.604,04 € x 2,0419 =	795.532 D
× Fournisseurs étrangers en \$ 154.700,59 \$ x 1,5610 =	241.488 D
• Fournisseurs, effets à payer	98.749 D
• Fournisseurs, retenues de garantie	14.186 D
• Fournisseurs d'immobilisations	<u>1.289 D</u>
	<u>2.755.708 D</u>

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons procédé à la circularisation de certains fournisseurs.

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues ont été confrontées ou réconciliées avec les soldes comptables.

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 826.857 D au 31 Décembre 2012, reprend les postes suivants :

- Créiteurs divers		347.967 D
▣ DAVID WARNER	152.100,00 \$ x 1,5610 =	237.428 D
▣ MAC REYNOLDS	42.467,75 \$ x 1,5610 =	66.292 D
▣ DIDIER	28.345,53 \$ x 1,5610 =	44.247 D
- Charges à payer		297.026 D
- Personnel, rémunérations dues		59.406 D
- CNSS		81.448 D
- Etat, retenue à la source		<u>41.010 D</u>
		<u>826.857 D</u>

7.3. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant 7.461.171 D au 31 Décembre 2012 s'analyse comme suit :

- Emprunts liés au cycle d'exploitation (Financement import)		7.248.600 D
▣ STB		4.832.296 D
× STB en €	452.480,20 € x 2,0419 =	923.919 D
× STB en \$	2.503.764,93 \$ x 1,5610 =	3.908.377 D
▣ AMEN BANK	1.397.474,96 \$ x 1,5610 =	2.416.304 D
- Echéances à moins d'un an		192.769 D
- Intérêts courus		19.786 D
▣ STB	7.152,02 \$ x 1,5610 =	11.164 D
▣ AMEN BANK	5.532,54 \$ x 1,5610 =	8.622 D
- UIB en € N°0001207		<u>16 D</u>
		<u>7.461.171 D</u>

§ Emprunts à moins d'un an

Les emprunts à court terme totalisant 192.769 D à la date de clôture de l'exercice 2012, s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Mouvements 2012		Solde au 31/12/2012
		Remboursements	Reclassements	
Crédit AMEN BANK				
- AMEN BANK 160 000 DT	29 816	-29 817	-	-
- AMEN BANK 140 000 DT	23 174	-23 174	-	-
- AMEN BANK 600 000 DT	110 397	-110 397 (1)	117 573	117 573
- AMEN BANK 650 000 DT	-	- (2)	47 695	47 695
Crédit STB				
- STB 110.000 DT	27 500	-18 333 (3)	18 333	27 500
Total Crédit Bancaire	190 887	-181 720	183 601	192 769

(Cf. Note 6 du présent rapport)

(1) : Soit 12 échéances mensuelles en principal

(2) : Soit une échéance en principal

(3) : Soit 2 échéances semestrielle en principal

NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT

L'analyse comparative des états de résultat des exercices 2012 et 2011 se présente comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	2012		2011		Variation 2012 / 2011	
	Montant	%	Montant	%	En Chiffres	%
<u>Produits d'exploitation</u>	48 672 860,846	100,31	47 326 232,343	100,04	1 346 628,503	2,85
Revenus	48 520 860,846	100,00	47 305 862,795	100,00	1 214 998,051	2,57
Autres produits d'exploitation	-	-	20 369,548	0,04	-20 369,548	0,04
Production immobilisée	152 000,000	0,31	-	-	152 000,000	0,32
<u>Charges d'exploitation</u>	-44 859 193,322	92,45	-44 315 057,329	93,68	544 135,993	1,23
Variation des stocks des P.F. et des encours	-32 078,000	0,07	-446 200,000	-0,94	414 122,000	92,81
Achat de marchandises consommées	-	-	-	-	-	-
Achat d'approvisionnements consommés	-37 121 195,776	76,51	-36 909 563,631	78,02	211 632,145	0,57
Charges de personnel	-2 111 869,130	4,35	-1 744 643,890	3,69	367 225,240	21,05
Dotation aux amort. et aux provisions	-793 628,968	1,64	-477 475,586	1,01	316 153,382	66,21
Autres charges d'exploitation	-4 800 421,448	9,89	-4 737 174,222	10,01	63 247,226	1,34
<u>Résultat d'exploitation</u>	3 813 667,524	7,86	3 011 175,014	6,37	802 492,510	26,65
Charges financières nettes	-362 098,092	0,75	-179 350,470	0,38	182 747,622	101,89
Produits financiers nets	2 143 293,829	4,42	1 996 707,418	4,22	146 586,411	7,34
Autres gains ordinaires	6 286,710	0,01	246 408,428	-	-	-
Autres pertes ordinaires	-43 411,922	0,09	-269 927,291	-	-	-
<u>Résultat des activités ord. avant impôt</u>	5 557 738,049	11,45	4 805 013,099	10,16	752 724,950	15,67
Bénéfice exonéré	-	-	-	-	-	-
Impôt sur les sociétés	-	-	-	-	-	-
<u>Résultat des activités ord. après impôt</u>	5 557 738,049	11,45	4 805 013,099	10,16	752 724,950	0,16
Eléments extraordinaires	-	-	-	-	-	-
<u>Résultat net de l'exercice</u>	5 557 738,049	11,45	4 805 013,099	10,16	752 724,950	0,16
Effets de modifications comptables	-	-	-	-	-	-
<u>Résultat après modifications comptables</u>	5 557 738,049	11,45	4 805 013,099	10,16	752 724,950	0,16

8.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est passé de 47.305.863 D à la clôture de l'exercice 2011 à 48.520.861 D au 31 Décembre 2012, enregistrant ainsi une augmentation de 1.214.998 D (soit : 2,57 %).

La production immobilisée totalisant au 31 Décembre 2012, 152.000 D concerne les 1900 convertisseurs construits au cours de l'exercice par la société « EURO-CYCLES » pour elle-même (Cf. Note 2.1 du présent rapport).

8.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation ont enregistré une hausse de 544.136 D (Soit 1,23 %) représentant ainsi (92,45 %) par rapport au chiffre d'affaires en 2012 contre (93,68 %) en 2011. Le détail se ventile comme suit :

- Variation des stocks des produits finis	32.078 D
- Achats d'approvisionnements consommés	37.121.196 D
- Charges de personnel	2.111.869 D
- Dotations aux amortissements et aux provisions	793.629 D
- Autres charges d'exploitation	<u>4.800.421 D</u>
	<u>44.859.193 D</u>

<u>8.2.1. Variation des stocks des produits finis</u>	<u>32.078 D</u>
---	-----------------

<u>8.2.2. Achats d'approvisionnements consommés</u>	<u>37.121.196 D</u>
■ Achats de matières premières	34.516.058 D
■ Achats d'emballages	2.941.397 D
■ Achats de décors	643.643 D
■ Variation des stocks matières premières	-492.464 D
■ Variation des stocks d'emballages	-324.304 D
■ Variation des stocks de décors	-136.685 D
■ Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	-26.449 D

<u>8.2.3. Charges de personnel</u>	<u>2.111.869 D</u>
■ Charges de personnel	1.682.878 D
■ Charges sociales légales	256.592 D
■ Primes	72.431 D
■ Assurances	54.779 D
■ Vêtement de travail	18.108 D
■ Autres charges sociales	17.637 D
■ Autres charges du personnel	9.444 D

<u>8.2.4. Dotations aux amortissements & aux provisions</u>	<u>793.629 D</u>
■ Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	786.589 D
■ Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	7.040 D

<u>8.2.5. Autres charges d'exploitation</u>	<u>4.800.421 D</u>
---	--------------------

8.3. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est passé de 3.011.175 D à la clôture de l'exercice précédent à 3.813.668 D au 31 Décembre 2012 enregistrant ainsi une variation positive de 802.493 D.

Les éléments hors exploitation présentent à la date de clôture de l'exercice 2012 un solde compensé de 1.744.071 D, détaillé comme suit :

Charges financiers nettes	-362.098 D
▣ Pertes de change	-128.586 D
▣ Intérêts bancaires STB	-118.617 D
▣ Intérêts bancaires AMEN BANK	-100.751 D
▣ Intérêts comptes courants	-14.144 D
 Produits financiers nets	 2.143.294 D
▣ Produits des participations (Cf. Note 3 du présent rapport)	2.016.000 D
▣ Gains de change	117.952 D
▣ Plus value / Cession SICAV	9.342 D
 Autres gains ordinaires	 6.287 D
▣ Gains ordinaires	
 Autres pertes ordinaires	 -43.412 D
▣ Pertes exceptionnelles	
	 <u>1.744.071 D</u>

8.4. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments hors exploitation, le bénéfice net de l'exercice 2012 s'élève à 5.557.738 D contre 4.805.013 D à la clôture de l'exercice 2011, soit une augmentation de 752.725 D.

NOTE 9 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Au 31 Décembre 2012, la trésorerie nette dégagée par la société "EURO-CYCLES" a atteint 4.527.773 D contre 5.157.962 D au 31 Décembre 2011, dégagant ainsi une variation négative de trésorerie de 630.190 D.

Le détail se ventile comme suit :

- Liquidités et équivalents de liquidités	4.925.118 D
- Concours bancaires UIB	-16 D
- Régies d'avances et accreditifs	<u>-397.329 D</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice 2012	<u>4.527.773 D</u>

La trésorerie nette a enregistré une variation négative de 630.190 D, se détaillent comme suit :

- Flux de trésorerie liée à l'exploitation	3.086.577 D
- Flux de trésorerie liée aux activités d'investissement	-1.076.141 D
- Flux de trésorerie liée aux activités de financement	<u>-2.640.626 D</u>
Variation de la trésorerie	<u>-630.190 D</u>

9.1. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Ces flux dégagant, au 31 Décembre 2012, un solde de 3.086.577 D, s'analysant comme suit :

<u>9.1.1. Résultat net</u>	<u>5.557.738 D</u>
<u>9.1.2. Ajustement pour amortissement & provisions</u>	<u>793.629 D</u>
* Dotation aux amortissements & aux provisions	793.629 D
* Reprise sur provisions	-
<u>9.1.3. Variation des stocks</u>	<u>-921.375 D</u>
* Stocks au 31 Décembre 2011	7.431.808 D
* Stocks au 31 Décembre 2012	-8.353.183 D
<u>9.1.4. Variations des créances</u>	<u>1.146.548 D</u>
* Clients et comptes rattachés au 31 Décembre 2011	6.482.968 D
* Clients et comptes rattachés au 31 Décembre 2012	-5.336.420 D
<u>9.1.5. Variations des autres actifs</u>	<u>662.498 D</u>
* Autres actifs courants au 31 Décembre 2011	721.611 D
* Autres actifs courants au 31 Décembre 2012	-59.113 D
<u>9.1.6. Variations des fournisseurs et autres dettes</u>	<u>-4.152.461 D</u>
* Fournisseurs et comptes rattachés au 31 Décembre 2011	-6.329.740 D
* Fournisseurs et comptes rattachés au 31 Décembre 2012	2.755.708 D
* Autres passifs courants au 31 Décembre 2011	-3.172.897 D

* Autres passifs courants au 31 Décembre 2012	826.857 D
* Autres passifs financiers au 31 Décembre 2011	-5.987.417 D
* Autres passifs financiers au 31 Décembre 2012	7.461.171 D
* Variation des fournisseurs des immobilisations	1.786 D
* Variation régie d'avances et accréditifs	293.950 D
* Variation des emprunts	-1.880 D
	<u>3.086.577 D</u>

9.2. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 Décembre 2012, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent – 1.076.141 se détaillent ainsi :

9.2.1. Décaissements suite à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

* Décaissements suite à l'acquisition d'immob. incorporelles	-4.718 D
* Décaissements suite à l'acquisition d'immob. corporelles	-1.069.637 D
* Variation des fournisseurs des immobilisations	-1.786 D
	<u>-1.076.141 D</u>

9.3. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2012, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de -2.640.626 D détaillé ainsi:

<u>9.3.1. Placements</u>	<u>-8.906 D</u>
<u>9.3.2. Remboursement des dividendes</u>	<u>-3.100.000 D</u>
* Dividendes suivants PV du 10 Mai 2012	-2.500.000 D
* Autres passifs financiers au 31 Décembre 2012	-600.000 D
<u>9.3.3. Encaissements provenant des emprunts</u>	<u>650.000 D</u>
<u>9.3.4. Remboursement des emprunts à moyen terme</u>	<u>-181.720 D</u>
* Emprunts AMEN BANK	-163.387 D
* Emprunts STB	-18.333 D
	<u>-2.640.626 D</u>

NOTE 10 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2012	Ventilation					Total
		Coûts des ventes	Activité administrative	Activité Distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	-32 078,000	-32 078,000	-	-	-	-	-32 078,000
- Achats consommés	-37 121 195,776	-37 121 195,776	-	-	-	-	-37 121 195,776
- Charges de personnel	-2 111 869,130	-1 478 308,391	-633 560,739	-	-	-	-2 111 869,130
- Dotations aux amort. et aux provisions	-793 628,968	-617 975,487	-155 347,797	-20 305,684	-	-	-793 628,968
- Autres charges d'exploitation	-4 800 421,448	-1 073 798,190	-558 676,999	-2 921 738,633	-102 102,778	-144 104,848	-4 800 421,448
- Charges financières nettes	-362 098,092		-	-	-362 098,092	-	-362 098,092
- Autres pertes ordinaires net	-37 125,212		-	-	-	-37 125,212	-37 125,212
Total	-45 258 416,626	-40 323 355,844	-1 347 585,535	-2 942 044,317	-464 200,870	-181 230,060	-45 258 416,626

NOTE 11 - OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

En 2012, la société « EURO-CYCLES » conclut diverses transactions avec des parties liées. Ces opérations ont toutes été réalisées aux conditions de marché.

Sociétés	Solde au 31/12/2011	Achat 2012	Ventes 2012	Règlements 2012	Solde au 31/12/2012
- TUNINDUSTRIES	1 537 755	5 291 896	-	5 481 376	1 348 275
- Fournisseur BIG EASY	1 568 420	7 795 611	-	9 235 190	128 841
- Fournisseur DENVER	1 101 125	4 211 387	-	4 546 177	766 335
- Client DENVER	271 184	-	3 808 999	3 766 254	313 929

NOTE 12 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012 tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 15 Janvier 2013, date d'arrêt des comptes par le Conseil d'Administration de la société.

**RAPPORT GENERAL SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 10 Juin 2010, nous avons examiné les états financiers de la société "EURO-CYCLES" pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2012 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

1 – Responsabilité du Management de la société

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2012 font apparaître un total net du bilan de **23.674.821 D**, un bénéfice net de **5.557.738 D** et des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **6.139.032 D**.

Ces états financiers ont été établis par le Conseil d'Administration de votre société qui est responsable de leur établissement et de leur présentation sincère conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2 – Responsabilité du Commissaire aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3 – Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la société "**EURO-CYCLES**" au 31 Décembre 2012 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont

établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4 – Vérifications et informations spécifiques

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre Conseil d'Administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

- Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 Décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société "**EURO-CYCLES**" à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le : 1^{er} FEVRIER 2013

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2012

Il s'agit de la convention d'assistance comptable conclue entre votre Société et la Société MAGHREB CONSEILS ET ASSISTANCE représentée par Monsieur Imed FARROUKH.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- 1 La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 23 Octobre 2004 pour un montant de 36 000 DT net de tous impôts.
En outre, les avantages accordés au PDG et non portés sur le PV du Conseil d'Administration intéressent :
 - Un véhicule de fonction et les frais y afférents
 - La prise en charge de la cotisation CNSS.
- 2 La rémunération et avantages annuels du Directeur Général Adjoint ayant opté pour le maintien de son statut de salarié a été fixée par le contrat de travail du 04 Juillet 2005 comme suit :
 - Un salaire annuel net de tous impôts de 60.000 DT,
 - Un intéressement net de tous impôts au taux de 5% calculé sur le résultat net de l'exercice, compte non tenu des dividendes de la société TUNINDUSTRIES, comptabilisés au cours de l'exercice,
 - Un véhicule de fonction et les frais y afférents,

- Un abonnement téléphonique professionnel,
- Des frais de logement à hauteur de 650 DT par mois,
- Un billet d'avion, par an pour le DGA et sa famille dans la limite de 2.500 DT par an,
- Prise en charge de l'assurance CFE.

3 La rémunération annuelle du deuxième Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 23 Octobre 2004 pour un montant de 36 000 DT net de tous les impôts.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le : 1^{er} FEVRIER 2013

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30-06-2013

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2013 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Au cours du trimestre, l'actif de SICAV SECURITY a été employé en des liquidités à des taux se situant en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV. Cette situation demeure non régularisée au 30-06-2013.

Au cours du trimestre, l'actif de SICAV SECURITY a été employé en des actions, des bons de trésor assimilables et en des emprunts obligataires à des taux se situant en dépassement de la limite de 80% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV. Cette situation a été régularisée au 30-06-2013.

En dehors de ces observations, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-06-2013, tels qu'annexés au présent avis.

Le commissaire aux comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

Tunis, le 29 juillet 2013

BILAN ARRETE au 30-06-2013

(exprimé en dinar Tunisien)

		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
ACTIF				
AC1 - Portefeuille titres		863 570	864 605	841 055
Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	277 622	227 197	219 963
Obligations et valeurs assimilées	3.2	585 948	637 408	621 092
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		218 209	224 722	233 183
Placements monétaires	3.4	165 767	220 495	206 117
Disponibilités		52 442	4 227	27 065
AC3- Créances d'exploitation		-	552	-
Total Actif		1 081 779	1 089 879	1 074 238
PASSIF				
PA1 - Opérateurs créditeurs		1 052	1 058	1 077
PA2 - Autres créditeurs divers		267	257	257
Total Passif		1 319	1 315	1 334
ACTIF NET				
CP1 - Capital	3.6	1 064 943	1 075 322	1 048 186
CP2 - Sommes distribuables		15 517	13 242	24 717
Sommes distribuables des exercices antérieurs		39	61	60
Sommes distribuables de la période		15 478	13 181	24 658
Actif Net		1 080 460	1 088 564	1 072 904
Total Passif et Actif Net		1 081 779	1 089 879	1 074 238

ETAT DE RESULTAT

Période du 01-04-2013 au 30-06-2013
(exprimé en dinar Tunisien)

			Période du 01-04-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 30-06-13	Période du 01-04-12 au 30-06-12	Période du 01-01-12 au 30-06-12	Exercice clos le 31-12-12
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	3.3	10 044	18 673	8 152	17 223	32 690
	Dividendes		3 252	5 198	1 152	3 084	4 877
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 792	13 475	7 000	14 139	27 813
PR2 -	Revenus des placements monétaires	3.5	1 786	3 695	1 434	2 924	6 368
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 830	22 368	9 586	20 147	39 058
CH1 -	Charges de gestion des placements	3.7	(3 174)	(6 317)	(3 205)	(6 357)	(12 847)
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		8 656	16 051	6 381	13 790	26 211
CH2 -	Autres charges	3.8	(317)	(617)	(295)	(591)	(1 186)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		8 339	15 436	6 086	13 199	25 025
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation		(25)	42	(70)	(18)	(367)
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 314	15 478	6 016	13 181	24 658
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation		25	(42)	70	18	367
	(annulation)						
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		(8 158)	(8 228)	14 108	34 662	24 323
	Frais de négociation		(102)	(141)	-	(14)	(14)
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		3 734	6 949	-	1 690	1 690
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 813	14 016	20 194	49 537	51 024

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-04-2013 au 30-06-2013
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-04-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 30-06-13	Période du 01-04-12 au 30-06-12	Période du 01-01-12 au 30-06-12	Exercice clos le 31-12-12
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	3 813	14 016	20 194	49 538	51 024
Résultat d'exploitation	8 339	15 436	6 086	13 200	25 025
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(8 158)	(8 228)	14 108	34 662	24 323
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	3 734	6 949	-	1 690	1 690
Frais de négociation de titres	(102)	(141)	-	(14)	(14)
AN2 - Distribution de dividendes	-	(24 749)	-	(24 908)	(24 908)
AN3 - Transactions sur le capital	(978)	18 289	(6 107)	(4 516)	(21 662)
a / Souscriptions	162 983	183 443	1 146	28 848	133 709
Capital	161 940	182 138	1 104	28 038	128 052
Régularisation des sommes non distribuables	(404)	(308)	33	337	2 826
Régularisation des sommes distribuables	1 447	1 613	9	473	2 831
b / Rachats	(163 961)	(165 154)	(7 253)	(33 364)	(155 371)
Capital	(162 924)	(164 088)	(6 926)	(32 309)	(148 621)
Régularisation des sommes non distribuables	435	434	(249)	(296)	(3 282)
Régularisation des sommes distribuables	(1 472)	(1 500)	(78)	(759)	(3 468)
Variation de l'actif net	2 835	7 556	14 087	20 114	4 454
AN4 - Actif net					
Début de période	1 077 625	1 072 904	1 074 477	1 068 450	1 068 450
Fin de période	1 080 460	1 080 460	1 088 564	1 088 564	1 072 904
AN5 - Nombre d'actions					
Début de période	65 098	63 937	65 320	65 223	65 223
Fin de période	65 038	65 038	64 956	64 956	63 937
Valeur liquidative	16,613	16,613	16,758	16,758	16,781
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	1,43%	2,62%	7,52%	9,42%	4,80%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2013

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2013 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30-06-2013 un montant de 277 622 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2013	% de l'actif
Actions	21 307	125 363	224 822	20,78%
Banque de Tunisie	2 100	5 521	19 398	1,79%
ENNAKL	2 000	21 400	19 858	1,84%
MAGASIN GENERAL	875	6 181	25 594	2,37%
Monoprix	1 800	6 111	49 103	4,54%
SFBT	2 432	12 890	31 961	2,95%
SYPHAX	2 000	20 000	19 912	1,84%
ONE TECH	8 000	52 000	52 696	4,87%
BT DA 2013	2 100	1 260	6 300	0,58%
Titres OPCVM	517	53 992	52 800	4,88%
CAP OBLIG SICAV	517	53 992	52 800	4,88%
Total	21 823	179 354	277 622	25,66%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30-06-2013 un montant de 585 948 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2013	% de l'actif
Emprunts des sociétés :	7 700	476 000	488 748	45,18%
AIL 2008	1 000	20 000	20 781	1,92%
ATL 2009/3	600	24 000	24 493	2,26%
Attijari Leasing 2009	1 000	100 000	101 893	9,42%
CHO COMPAGNY 2009	600	52 500	53 575	4,95%
CIL 2008/1	500	10 000	10 436	0,96%
CIL 2010/1	1 000	60 000	62 321	5,76%
HL 2010/1	1 300	52 000	52 078	4,81%
UIB 2009-1	500	42 500	44 402	4,10%
UIB 2011-1	500	45 000	46 565	4,30%
BTK 2012/1	700	70 000	72 204	6,67%
Emprunts d'état :	100	95 850	97 200	8,99%
BTA 5,5% MARS 2019	100	95 850	97 200	8,99%
TOTAL	7 800	571 850	585 948	54,17%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 10 044 TND pour la période allant du 01-04-2013 au 30-06-2013 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-2013 au 30-06-2013	Période du 01-04-2012 au 30-06-2012	Exercice clos le 31-12-2012
Revenus des actions (dividendes)	3 252	1 152	4 877
Revenus des obligations et valeurs assimilées	6 792	7 000	27 813
Total	10 044	8 152	32 690

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30-06-2013 à 165 767 TND et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2013	% de l'actif
Placement à terme	165	165 000	165 767	15,32%
Total	165	165 000	165 767	15,32%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 1 786 TND pour la période allant du 01-04-2013 au 30-06-2013 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du deuxième trimestre 2013 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-2013 au 30-06-2013	Période du 01-04-2012 au 30-06-2012	Exercice clos le 31-12-2012
Revenus des autres placements	1 786	1 434	6 368
Total	1 786	1 434	6 368

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 2 835 TND et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	(5 479)
Variation de la part Revenu	8 314
Variation de l'Actif Net	2 835

Les mouvements sur le capital au cours du 2^{ème} trimestre 2013 se détaillent ainsi :

Capital au 01-04-2013

Montant:	1 067 219
Nombre de titres:	65 098
Nombre d'actionnaires :	83

Souscriptions réalisées

Montant:	161 940
Nombre de titres émis:	9 878
Nombre d'actionnaires nouveaux :	4

Rachats effectués

Montant:	-162 924
Nombre de titres rachetés:	9 938
Nombre d'actionnaires sortant:	14

Capital au 30-06-2013

Montant:	1 066 236 *
Nombre de titres:	65 038
Nombre d'actionnaires :	73

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2013. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2013 au 30-06-2013).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	1 066 236
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	(8 228)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 949
Frais de négociation	(141)
Régularisation des sommes non distribuables de la période	127
Capital au 30-06-2013	1 064 943

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY. Le montant des charges de gestion de placements pour la période allant du 01-04-2013 au 30-06-2013 est de 3 174 TND.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 Juin 2013 DE LA SOCIETE

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2013.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

Tunis, le 26 juin 2013

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 Juin 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	30-juin-13	30-juin-12	31-déc.-12
Portefeuille-titres	3.1	24 998 581,856	22 613 885,335	21 617 561,579
Obligations et valeurs assimilées		17 066 210,941	14 063 458,273	13 069 323,700
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		7 370 259,915	6 994 507,062	7 388 914,879
Titres des Organismes de Placement Collectif		562 111,000	1 555 920,000	1 159 323,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	12 378 581,755	5 721 033,995	5 541 873,429
Placements monétaires		11 788 593,142	4 813 905,301	4 673 985,996
Disponibilités		589 988,613	907 128,694	867 887,433
Créances d'exploitation	3.5	2 279,699	1 548,828	5 996,589
Total Actif		37 379 443,310	28 336 468,158	27 165 431,597
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	62 524,931	45 910,013	47 318,195
Autres créditeurs divers	3.7	11 012,420	9 966,128	17 930,084
Total Passif		73 537,351	55 876,141	65 248,279
Actif net		37 305 905,959	28 280 592,017	27 100 183,318
Capital	3.8	36 567 499,848	27 725 889,434	26 122 250,790
Sommes distribuables		738 406,111	554 702,583	977 932,528
Résultat d'exploitation de la période		653 510,275	523 241,421	984 783,667
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		84 656,714	31 389,287	-6 918,928
Sommes distribuables des exercices antérieurs		239,122	71,875	67,789
Actif net		37 305 905,959	28 280 592,017	27 100 183,318
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		37 379 443,310	28 336 468,158	27 165 431,597

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er Avril au 30 juin 2013	Période du 1er janvier au 30 juin 2013	Période du 1er Avril au 30 juin 2012	Période du 1er janvier au 30 juin 2012	Période au 31 déc 2012
Revenus du portefeuille titres	3.2	378 345,655	638 221,907	287 813,544	525 748,760	1 001 952,371
Dividendes		96 972,600	96 972,600	48 468,000	48 468,000	48 468,000
Revenus des obligations		187 572,419	355 232,732	149 542,545	297 414,128	592 266,545
Revenus des emprunts d'Etat		93 800,636	186 016,575	89 802,999	179 866,632	361 217,826
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	102 571,854	153 102,963	46 393,130	113 876,388	218 103,093
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		66 698,301	100 703,719	36 128,288	77 563,173	139 704,065
Revenus des certificats de dépôt		21 775,341	38 032,472	4 775,254	4 775,254	36 799,917
Revenus des Dépôts à Terme		11 503,913	11 503,913	3 719,866	29 768,239	29 768,239
Revenus des comptes à vue		2 594,299	2 862,859	1 769,722	1 769,722	11 830,872
Total des revenus des placements		480 917,509	791 324,870	334 206,674	639 625,148	1 220 055,464
Charges de gestion des placements	3.9	(62 524,929)	(112 559,576)	(45 910,012)	(94 386,741)	(190 423,046)
Revenu net des placements		418 392,580	678 765,294	288 296,662	545 238,407	1 029 632,418
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(13 705,966)	(25 255,019)	(10 881,036)	(21 996,986)	(44 848,751)
Résultat d'exploitation		404 686,614	653 510,275	277 415,626	523 241,421	984 783,667
Régularisation du résultat d'exploitation		86 952,001	84 656,714	39 696,858	31 389,287	(6 918,928)
Sommes distribuables de la période		491 638,615	738 166,989	317 112,484(*)	554 630,708(*)	977 864,739(*)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(86 952,001)	(84 656,714)	(39 696,858)	(31 389,287)	6 918,928
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(42 243,443)	(68 567,205)	(51 772,822)	(74 850,226)	(79 907,353)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(54 462,103)	(39 971,440)	(12 590,489)	(8 516,499)	(26 101,774)
Frais de négociation		(146,629)	(146,629)	(26,744)	(26,744)	(564,369)
Résultat de la période		307 834,439	544 825,001	213 025,571	439 847,952	878 210,171

(*) : Retraité pour les besoins de la comparabilité

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er Avril au 30 juin 2013	Période du 1er janvier au 30 juin 2013	Période du 1er Avril au 30 juin 2012	Période du 1er janvier au 30 juin 2012	Période au 31 déc. 2012
Variation de l'actif net résultant	307 834,439	544 825,001	213 025,571	439 847,952	878 210,171
des opérations d'exploitation					
Résultat d'exploitation	404 686,614	653 510,275	277 415,626	523 241,421	984 783,667
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(42 243,443)	(68 567,205)	(51 772,822)	(74 850,226)	(79 907,353)
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	(54 462,103)	(39 971,440)	(12 590,489)	(8 516,499)	(26 101,774)
Frais de négociation	(146,629)	(146,629)	(26,744)	(26,744)	(564,369)
Distributions de dividendes	(977 725,219)	(977 725,219)	(1 009 333,809)	(1 009 333,809)	(1 009 333,809)
Transaction sur capital	9 154 937,838	10 638 622,859	2 078 277,728	909 051,006	(709 719,912)
Souscription	36 829 969,318	56 416 464,880	18 180 833,527	32 552 156,208	56 757 160,165
Capital	37 049 700,000	55 850 700,000	18 378 700,000	32 115 700,000	55 637 500,000
Régularisation des sommes non distribuables	(6 109,929)	5 793,283	62 370,655	125 403,608	156 275,495
Régularisation des sommes distribuables	(213 620,753)	559 971,597	(260 237,128)	311 052,600	963 384,670
Rachat	27 675 031,480	45 777 842,021	16 102 555,799	31 643 105,202	57 466 880,077
Capital	27 940 500,000	45 310 300,000	16 386 000,000	31 237 100,000	56 337 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	(18 486,040)	(7 741,049)	58 460,113	126 352,309	159 582,813
Régularisation des sommes distribuables	(246 982,480)	475 283,070	(341 904,314)	279 652,893	970 297,264
Variation de l'actif net	8 485 047,058	10 205 722,641	1 281 969,490	339 565,149	(840 843,550)
Actif net					
En début de période	28 820 858,901	27 100 183,318	26 998 622,527	27 941 026,868	27 941 026,868
En fin de période	37 305 905,959	37 305 905,959	28 280 592,017	28 280 592,017	27 100 183,318
Nombre d'actions					
En début de période	275 327	261 015	256 869	268 010	268 010
En fin de période	366 419	366 419	276 796	276 796	261 015
Valeur liquidative	101,812	101,812	102,171	102,171	103,826
Taux de rendement	0,84%	1,67%	0,79%	1,62%	3,20%

Notes aux états financiers trimestriels

Arrêtés au 30 Juin 2013

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30 Juin 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30/06/2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève à 24 998 581,856DT et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30 Juin 2013	% actif net
<u>Titres OPCVM</u>				
<u>Actions des SICAV</u>	5 500	578 292,092	562 111,000	1,507%
Actions MILLINUM SICAV	1 500	159 596,423	155 499,000	0,417%
FCP HELION MONEO	4 000	418 695,669	406 612,000	1,090%
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations admises à la cote</u>	197 030	16 641 205,306	17 066 210,941	45,747%
AIL 2010-1	5 500	220 000,000	222 125,200	0,595%
AIL 2013-1	15 000	1 500 000,000	1 507 140,000	4,040%
AMEN BANK 2006	150	6 046,374	6 122,997	0,016%
AMEN BANK 2006	150	6 000,000	6 103,200	0,016%
AMEN BANK SUB 2010	5 000	433 313,929	447 696,996	1,200%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	173 325,571	179 078,593	0,480%
AMEN BANK SUB 2011	9 300	837 000,000	868 106,640	2,327%
ATB 2007/1(25 ANS)	50	3 823,560	3 838,278	0,010%
ATB 2007/1(25 ANS)	300	22 800,000	22 916,400	0,061%
ATB 2007/1(25 ANS)	200	15 200,000	15 277,600	0,041%
ATB 2007/1(25 ANS)	200	15 200,000	15 277,600	0,041%
ATB 2007/1(25 ANS)	100	7 600,000	7 638,800	0,020%
ATB 2007/1(25 ANS)	100	7 600,000	7 638,800	0,020%
ATB 2007/1(25 ANS)	300	22 800,000	22 916,400	0,061%
ATB 2007/1(25 ANS)	200	15 200,000	15 277,600	0,041%
ATB 2007/1(25 ANS)	100	7 600,000	7 638,800	0,020%
ATB 2007/1(25 ANS)	150	11 400,000	11 458,200	0,031%
ATB 2007/1(25 ANS)	800	60 800,000	61 110,400	0,164%
ATB 2007/1(25 ANS)	100	7 600,000	7 638,800	0,020%
ATB 2007/1(25 ANS)	100	7 600,000	7 638,800	0,020%

ATB 2007/1(25 ANS)	125	9 500,000	9 548,500	0,026%
ATB 2007/1(25 ANS)	25	1 900,000	1 909,700	0,005%
ATB 2007/1(25 ANS)	1 250	95 000,000	95 485,000	0,256%
ATB 2007/1(25 ANS)	100	7 600,000	7 638,800	0,020%
ATB 2007/1(25 ANS)	50	3 800,000	3 819,400	0,010%
ATL 2011 TF	8 750	875 000,000	891 541,000	2,390%
ATTIJARI LEAS,2011	2 000	160 000,000	163 513,600	0,438%
BH 2009-B	15 000	1 384 500,000	1 413 768,000	3,790%
BTE 2010-B	15 000	1 350 000,000	1 399 680,000	3,752%
BTE 2011-TV	2 000	200 000,000	203 379,200	0,545%
BTE*2010-B	1 000	80 000,000	82 616,800	0,221%
BTE*2010-B	1 000	80 000,000	82 616,800	0,221%
BTEI 2011-TV	1 000	100 000,000	101 689,600	0,273%
BTK-2009	2 500	199 991,072	202 694,146	0,543%
BTK-2012-1	5 000	500 000,000	515 740,000	1,382%
CIL 2010/1	25 000	1 500 000,000	1 558 000,000	4,176%
CIL 2010/1	1 000	60 000,000	62 320,000	0,167%
CIL 2010/1	4 000	240 000,000	249 280,000	0,668%
CIL 2012/2	10 000	1 000 000,000	1 018 376,000	2,730%
EO MODERN LEASING 2012	5 000	500 000,000	509 472,000	1,366%
EO MODERN LEASING 2012	5 000	500 000,000	509 472,000	1,366%
EO SERVICOM 2012	5 000	500 000,000	507 636,000	1,361%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	1 000	80 000,000	80 596,800	0,216%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	1 000	80 000,000	80 596,800	0,216%
STB 2010/1	10 000	799 900,000	809 004,000	2,169%
STB 2010/1	5 000	399 950,000	404 502,000	1,084%
TLS 2008-1	1 000	20 057,000	21 036,767	0,056%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 000	2 125 000,000	2 220 100,000	5,951%
UIB 2009/1 (20 ANS)	250	21 250,000	22 201,000	0,060%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	186 847,800	190 520,664	0,511%
UIB 2012-1C	2 000	200 000,000	204 816,260	0,549%
<u>Obligations non admises à la cote</u>	-	0,000	0,000	0,000%
Néant				
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	6 956	7 481 429,300	7 370 259,915	19,756%
BTA 5,5% MARS 2019	1 000	1 021 000,000	1 027 064,508	2,753%
BTA 6,75% JUILLET 2017	395	424 625,000	434 025,236	1,163%
BTA 6,75% JUILLET 2017	105	109 725,000	114 656,832	0,307%
BTA 6,75% JUILLET 2017	70	73 150,000	76 447,764	0,205%
BTA 6,75% JUILLET 2017	50	52 050,000	54 628,390	0,146%

BTA 6,75% JUILLET 2017	20	20 820,000	21 851,889	0,059%
BTA 6,75% JUILLET 2017	25	26 000,000	27 296,302	0,073%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	470	528 280,000	516 671,200	1,385%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	500	562 000,000	549 650,213	1,473%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	200	224 800,000	219 860,085	0,589%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	500	562 000,000	549 702,222	1,473%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	127	138 239,500	136 761,866	0,367%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	290	315 665,000	312 305,296	0,837%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	100	108 190,000	107 186,877	0,287%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	5	5 350,000	5 318,048	0,014%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	15	15 624,000	15 739,249	0,042%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	10	10 416,000	10 492,832	0,028%
BTA 6,9 9 MAI 2022 (15 ANS)	20	20 800,000	20 954,163	0,056%
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	474	507 654,000	488 215,685	1,309%
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	1 172	1 253 922,800	1 206 891,841	3,235%
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	139	148 716,100	143 149,738	0,384%
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	20	21 378,000	20 592,305	0,055%
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	100	106 890,000	102 961,526	0,276%
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	20	20 458,000	20 682,963	0,055%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	156	166 608,000	163 550,704	0,438%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	444	473 703,600	465 346,487	1,247%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	297	316 275,300	311 062,036	0,834%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	10	10 649,000	10 473,469	0,028%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	15	15 750,000	15 638,357	0,042%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	15	15 750,000	15 639,663	0,042%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	90	92 880,000	94 060,117	0,252%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	5	5 166,000	5 268,669	0,014%
BTA 8,25-07/2014 (12 ANS)	27	29 754,000	29 534,057	0,079%
BTA 8,25-07/2014 (12 ANS)	70	77 140,000	76 579,326	0,205%
TOTAL		24 700 926,698	24 998 581,856	67,010%

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 638 221,907DT pour la période du 01/01 au 30/06/2013 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er Avril au 30 juin 2013	Période du 1er janvier au 30 juin 2013	Période du 1er janvier au 30 juin 2012
<u>Dividendes</u>	<u>96 972,600</u>	<u>96 972,600</u>	<u>48 468,000</u>
- des Titres OPCVM	96 972,600	96 972,600	48 468,000
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>281 373,055</u>	<u>541 249,307</u>	<u>477 280,760</u>
Revenus des obligations de sociétés	<u>187 572,419</u>	<u>355 232,732</u>	<u>297 414,128</u>

- intérêts	187 572,419	355 232,732	297 414,128
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>93 800,636</u>	<u>186 016,575</u>	<u>179 866,632</u>
- intérêts	93 800,636	186 016,575	179 866,632
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000	0,000
TOTAL	378 345,655	638 221,907	525 748,760

3.3. Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2013 à 12 378 581,755 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% actif net
<u>Placements monétaires</u>		11 710 409,250	11 788 593,142	31,600%
Emetteur STUSID BANK				
<u>Certificats de dépôt STUSID BANK</u>	<u>3</u>	2 976 669,691	2 989 654,092	8,014%
CDP STUSID 10J 28/06/2013	1	499 534,986	499 674,376	1,339%
CDP STUSID 90J 14/05/2013	1	1 981 418,335	1 991 274,512	5,338%
CDP STUSID 90J 29/04/2013	1	495 716,370	498 705,204	1,337%
<u>Dépôt à Terme STUSID BANK</u>	<u>4</u>	2 000 000,000	2 011 503,913	5,392%
DAT STUSID BANK	4	2 000 000,000	2 011 503,913	5,392%
Emetteur ELECTROSTAR				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	<u>2</u>	1 085 290,069	1 096 663,278	2,940%
ELECTROSTAR 90J 04/05/2013	1	591 976,401	597 116,098	1,601%
ELECTROSTAR 90J 07/07/2013	1	493 313,668	499 547,180	1,339%
Emetteur SOPAT				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	<u>2</u>	247 898,477	249 178,469	0,668%
SOPAT 120J 15/05/2013	1	49 107,056	49 452,001	0,133%
SOPAT 40J 31/05/2013	1	198 791,421	199 726,468	0,535%
Emetteur STEQ				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	<u>2</u>	986 315,926	997 362,516	2,673%
STEQ 90J 16/04/2013	1	493 195,533	498 989,207	1,338%
STEQ 90J 23/04/2013	1	493 120,393	498 373,309	1,336%
Emetteur Almmob Nord				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	<u>1</u>	493 797,686	497 841,708	1,334%
IMMOB.N/S 90J 03/05/2013	1	493 797,686	497 841,708	1,334%
Emetteur Modern Leasing				

<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	<u>1</u>	975 757,576	983 940,116	2,637%
MODER LEAS. 180J 30/04/2013	1	975 757,576	983 940,116	2,637%
Emetteur Groupe AMS				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	<u>2</u>	987 692,319	993 745,582	2,664%
AMS 90J 06/05/2013	1	493 797,686	497 634,077	1,334%
ECONOMIC AUTO 90J 29/05/2013	1	493 894,633	496 111,505	1,330%
Emetteur SERVICOM				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	<u>2</u>	956 987,506	962 543,468	2,580%
SERVICOM 290J 20/05/2013	1	479 806,931	482 604,259	1,294%
SERVICOM 330J 20/05/2013	1	477 180,575	479 939,209	1,286%
<u>Billets de trésorerie à plus d'un an</u>	<u>1</u>	1 000 000,000	1 006 160,000	2,697%
SERVICOM 380J 20/05/2013	1	1 000 000,000	1 006 160,000	2,697%
<u>Disponibilités</u>		589 988,613	589 988,613	1,581%
Dépôts à vue		589 988,613	589 988,613	1,581%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		12 300 397,863	12 378 581,755	33,181%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 30/06/2013 à 153 102,963 DT et représente le montant des intérêts au titre de la période du 01/01 au 30/06/2013 sur placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Avril au 30 juin 2013	Période du 1er janvier au 30 juin 2013	Période du 1er janvier au 30 juin 2012
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	66 698,301	100 703,719	77 563,173
Intérêts des certificats de dépôt	21 775,341	38 032,472	4 775,254
Intérêts des autres placements	11 503,913	11 503,913	29 768,239
Intérêts des comptes courants	2 594,299	2 862,859	1 769,722
TOTAL	102 571,854	153 102,963	113 876,388

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 2 279,699 DT au 30/06/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2013	Montant au 30/06/2012
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	2 279,699	1 548,828
Agios créditeurs à recevoir	0,000	0,000
TOTAL	2 279,699	1 548,828

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2013 à 62 524,931 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2013	Montant au 30/06/2012
Rémunération Distributeurs	22 330,330	16 396,429
Rémunération gestionnaire	26 796,397	19 675,717
Rémunération dépositaire	13 398,204	9 837,867
TOTAL	62 524,931	45 910,013

3.7. Autres Créditeurs Diverss :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2013 à 11 012,420 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2013	Montant au 30/06/2012
Redevance CMF	3 117,882	2 247,079
Provision jeton de présence	2 980,911	2 989,321
Honoraires commissaire aux comptes	4 609,561	4 437,751
TCL	283,469	289,112
Impôt à payer	20,597	2,865
Frais dépositaires à payer	0,000	0,000
TOTAL	11 012,420	9 966,128

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2013 au 30/06/2013 se détaillent ainsi:

<u>Capital initial au 01/01/2013</u>	
Montant	26 101 500,000
Nombre de titres	261 015
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	55 850 700,000
Nombre de titres émis	558 507
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	45 310 300,000
Nombre de titres rachetés	453 103
<u>Capital au 30/06/2013</u>	
Montant (en nominal)	36 641 900,000
Sommes non distribuables	-74 400,152
Montant du capital au 30/06/2013	36 567 499,848
<u>Nombre de titres</u>	
Nombre d'actionnaires	806

3.9. Les charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève 01/01/2013 au 30/06/2013 à 112 559,576 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Avril au 30 juin 2013	Période du 1er janvier au 30 juin 2013	Période du 1er janvier au 30 juin 2012
Rémunération Distributeurs	22 330,329	40 199,846	33 709,548
Rémunération gestionnaire	26 796,396	48 239,815	40 451,452
Rémunération dépositaire	13 398,204	24 119,915	20 225,741
TOTAL	62 524,929	112 559,576	94 386,741

3.10. Les autres charges :

Le solde de ce poste s'élève de 01/01/2013 au 30/06/2013 à 25 255,019 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Avril au 30 juin 2013	Période du 1er janvier au 30 juin 2013	Période du 1er janvier au 30 juin 2012
Rémunération commissaire aux comptes	2 318,680	4 611,880	4 250,852
Redevance CMF	8 931,949	16 079,621	13 483,550
Jetons de présence	1 495,858	2 975,278	2 983,526
Autres impôts	959,479	1 588,240	1 279,058
TOTAL	13 705,966	25 255,019	21 996,986

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 30 Juin 2013, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagements hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2013

En notre qualité de commissaire aux comptes de CAP OBLIG SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2013 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Au cours du trimestre, l'actif de CAP OBLIG SICAV a été employé en des actions, des bons de trésor assimilables et en des emprunts obligataires à des taux se situant en dépassement de la limite de 80% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV. Cette situation demeure non régularisée au 30-06-2013.

En dehors de cette observation, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-06-2013, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 29 juillet 2013

Le commissaire aux comptes :

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

BILAN ARRETE au 30-06-2013
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	3.1	18 756 089	17 910 641	19 365 400
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		-	-	344 809
Obligations et valeurs assimilées		18 634 479	17 708 610	18 863 019
Autres valeurs		121 610	202 031	157 572
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		4 579 409	7 232 752	4 864 083
Placements monétaires	3.3	2 617 866	7 071 130	4 428 224
Disponibilités		1 961 543	161 622	435 859
Total Actif		23 335 498	25 143 393	24 229 483
<u>PASSIF</u>				
PA1 - Opérateurs créditeurs		16 515	18 006	18 907
PA2 - Autres créditeurs divers		4 804	5 116	5 192
Total Passif		21 319	23 122	24 099
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3.5	22 866 824	24 658 629	23 328 608
CP2 - Sommes distribuables		447 355	461 642	876 776
Sommes distribuables des exercices antérieurs		53	59	55
Sommes distribuables de la période		447 302	461 583	876 721
Actif Net		23 314 179	25 120 271	24 205 384
Total Passif et Actif Net		23 335 498	25 143 393	24 229 483

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-04-2013 au 30-06-2013
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-04-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 30-06-13	Période du 01-04-12 au 30-06-12	Période du 01-01-12 au 30-06-12	Exercice clos le 31-12-12
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.2	254 191	506 444	239 596	507 384	995 331
Revenus des obligations et valeurs assimilées		252 707	503 450	237 628	503 664	987 981
Revenus des autres valeurs		1 484	2 994	1 968	3 720	7 350
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.4	28 552	51 893	58 841	109 557	230 683
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		282 743	558 337	298 437	616 941	1 226 014
CH1 - Charges de gestion des placements	3.6	(51 050)	(102 153)	(56 888)	(117 389)	(233 667)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		231 693	456 184	241 549	499 552	992 347
CH2 - Autres charges	3.7	(6 475)	(12 945)	(7 127)	(14 759)	(29 437)
RESULTAT D'EXPLOITATION		225 218	443 239	234 422	484 793	962 910
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(3 309)	4 063	(9 087)	(23 210)	(86 189)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		221 909	447 302	225 335	461 583	876 721
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 309	(4 063)	9 087	23 210	86 189
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		-	3 646	-	(23 800)	(15 092)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		225 218	446 885	234 422	460 993	947 818

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-04-2013 au 30-06-2013

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-04-13 au 30-06-13	Période du 01-01-13 au 30-06-13	Période du 01-04-12 au 30-06-12	Période du 01-01-12 au 30-06-12	Exercice clos le 31-12-12
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	225 218	446 886	234 422	460 993	947 818
Résultat d'exploitation	225 218	443 240	234 422	484 793	962 910
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	-	3 646	-	(23 800)	(15 092)
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	(830 326)	-	(968 561)	(968 561)
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	(489 373)	(507 765)	(246 739)	(3 410 376)	(4 812 088)
a / Souscriptions	19 588 651	27 594 108	16 472 897	25 488 261	43 842 984
Capital	19 290 250	27 030 654	16 266 498	24 964 879	42 795 403
Régularisation des sommes non distribuables	3 091	4 121	(15 790)	(17 164)	(31 296)
Régularisation des sommes distribuables	295 310	559 333	222 189	540 546	1 078 877
b / Rachats	(20 078 024)	(28 101 873)	(16 719 636)	(28 898 637)	(48 655 072)
Capital	(19 776 235)	(27 496 102)	(16 504 380)	(28 216 936)	(47 386 837)
Régularisation des sommes non distribuables	(3 169)	(4 103)	16 021	17 007	31 785
Régularisation des sommes distribuables	(298 620)	(601 668)	(231 277)	(698 708)	(1 300 020)
Variation de l'actif net	(264 155)	(891 205)	(12 317)	(3 917 944)	(4 832 831)
AN4 - <u>Actif net</u>					
Début de période	23 578 334	24 205 384	25 132 587	29 038 215	29 038 215
Fin de période	23 314 179	23 314 179	25 120 271	25 120 271	24 205 384
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>					
Début de période	233 066	232 861	248 595	278 663	278 663
Fin de période	228 215	228 215	246 222	246 222	232 861
Valeur liquidative	102,159	102,159	102,023	102,023	103,948
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	3,94%	3,83%	3,68%	3,43%	3,55%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2013

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché du 30-06-2013 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30-06-2013 d'obligations, de bons de trésor assimilables et de parts de fonds communs de créances.

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2013 à 18 756 089 DT et se répartit comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2013	% de l'actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>	123 500	17 873 000	18 634 479	79,93%
Emprunts d'Etat	10 000	9 913 000	10 456 431	44,85%
BTA 07/2014 8.25	8 000	7 993 100	8 509 528	36,50%
BTA MARS 2019 5,5%	2 000	1 919 900	1 946 903	8,35%
Emprunts de sociétés	113 500	7 960 000	8 178 048	35,08%
AIL 2008	7 000	140 000	145 466	0,62%
ATB 2007-1	3 000	187 500	188 318	0,81%
CIL 2008/1	9 500	190 000	198 284	0,85%
SIHM2008	3 000	180 000	187 373	0,80%
STM2007	5 000	200 000	208 064	0,89%
UIB 2009/1	2 500	212 500	222 010	0,95%
HL 2010/1	3 000	120 000	120 180	0,52%
HL 2010/2	2 000	120 000	123 110	0,53%
BTE 2010	2 000	160 000	164 866	0,71%
CIL 2010/1	9 000	540 000	560 880	2,41%
CIL 2010/2	2 000	120 000	123 394	0,53%
ATL 2010/1	10 000	600 000	622 504	2,67%
ATL 2010/2	5 000	500 000	511 032	2,19%
EWL 2010	20 000	1 200 000	1 224 657	5,25%
UIB 2011-1	1 000	90 000	93 130	0,40%
CIL 2012/1	2 500	200 000	202 446	0,87%
CIL 2012/1	5 000	500 000	509 188	2,18%
BTK 2012/1	10 000	1 500 000	1 547 224	6,64%
Modern Leasing 2012	5 000	500 000	509 472	2,19%
TL 2012-2	7 000	700 000	716 139	3,07%
ATL 2008/1 (intérêts courus)	0	0	311	0,00%
<u>FCC</u>	200	120 906	121 610	0,52%
FCC BIAT-CREDIMMO2P2	200	120 906	121 610	0,52%
Total	123 700	17 993 906	18 756 089	80,45%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01-04-2013 au 30-06-2013 totalisent 254 191 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-2013 au 30-06-2013	Période du 01-04-2012 au 30-06-2012	Exercice clos le 31-12-2012
Revenus des obligations de sociétés	98 310	84 050	341 099
Revenus des emprunts d'Etat	154 397	153 578	646 882
Revenus des FCC	1 484	1 968	7 350
Total	254 191	239 596	995 331

3.3- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30-06-2013 à 2 617 866 DT contre 7 071 130 DT au 30-06-2012.

Le détail des placements monétaires se présente comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Placements à terme	2 617 866	5 119 302	4 428 224
Bons de Trésor court terme	0	1 951 828	0
Total	2 617 866	7 071 130	4 428 224

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 28 552 DT pour la période allant du 01-04-2013 au 30-06-2013 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme au titre du deuxième trimestre de 2013.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01-04-2013 au 30-06-2013	Période du 01-04-2012 au 30-06-2012	Exercice clos le 31-12-2012
Revenus des placements à terme	28 552	42 958	167 392
Revenus des BTC	0	15 883	63 291
Total	28 552	58 841	230 683

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à (264 155) DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	(486 063)
Variation de la part Revenu	221 908
Variation de l'Actif Net	(264 155)

Les mouvements sur le capital au cours du 2^{ème} trimestre 2013 se détaillent comme suit :

Capital au 01-04-2013

Montant:	23 349 145
Nombre de titres:	233 066
Nombre d'actionnaires :	561

Souscriptions réalisées

Montant:	19 290 250
Nombre de titres émis:	192 551
Nombre d'actionnaires nouveaux :	165

Rachats effectués

Montant:	-19 776 235
Nombre de titres rachetés:	197 402
Nombre d'actionnaires sortant:	192

Capital au 30-06-2013

Montant:	22 863 159 *
Nombre de titres:	228 215
Nombre d'actionnaires :	534

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2013. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2013 au 30-06-2013).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	22 863 159
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 646
Régularisation des sommes non distribuables de la période	19
Capital au 30-06-2013	22 866 824

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par CAP OBLIG SICAV. Les charges de gestion se sont élevées à 51 050 DT au cours de la période allant du 01-04-2013 au 30-06-2013.

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la charge TCL.